Image not found or type unknown

Bon de capitalisation en succession ou hors successsion

Par **cadicen**, le **28/03/2016** à **12:20**

Bonjour
Mon père viens de décéder et ma mère a retrouver des bon de capitalisation anonyme et nominatif ayant appartenu à mon père. Elle souhaite m'en faire don ,est ce que ces bons doivent rentrer dans la succession ? (la banque dit que oui et le notaire dit que non ,difficile à savoir)
Si non, je tiens à les poser en tant que nominatif ,y'a t'il un délai à respecter (droits de succession terminés ou autres)et à quelle somme doit je faire attention sans rentrer dans une imposition trop importante
merci
cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés